

## Les aides financières



### Pour l'entreprise :

- Une aide à l'apprentissage est accordée aux entreprises qui recruteront des apprentis préparant un diplôme ou un titre à finalité professionnelle de niveau inférieur ou égal au bac. Elles peuvent bénéficier d'une aide de **6 000€**

### Pour l'étudiant :

- Depuis le 1er janvier 2019, tous les apprentis d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'une aide financière de **500€** afin de passer le permis B. Elle doit être demandée aux centres de formations des apprentis (CFA)

## Grille salaire d'alternant

Situation ans	16 à 17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27% du Smic, soit <b>471,74 €</b>	43% du Smic, soit <b>751,30 €</b>	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit <b>926,02 €</b> et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic ( <b>747,20 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
2 <sup>ème</sup> année	39% du Smic, soit <b>681,41 €</b>	51% du Smic, soit <b>891,07 €</b>	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit <b>1 065,79 €</b> et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic ( <b>747,20 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.
3 <sup>ème</sup> année	55% du Smic, soit <b>960,96 €</b>	67% du Smic, soit <b>1 170,62 €</b>	Salaire le + élevé entre 78% du Smic, soit <b>1 362,82 €</b> et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic ( <b>747,20 €</b> ) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

en date du 01 mai 2023  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>



## BTS SAM

### Support à l'Action Managériale

### Formation en apprentissage



Lycée Jacques Prévert  
 91160 Longjumeau  
 01.69.34.41.87

## Le BTS SAM c'est quoi ?



Le BTS SAM (Support à l'action managériale) est un diplôme de niveau bac +2 axé sur les ressources humaines, l'administratif et la gestion de projet. Ce diplôme forme des futurs assistants qui exerceront leur fonction auprès d'un cadre, d'une équipe ou d'un groupe de projet.

## Rythme d'alternance



1 semaine au lycée et 1 semaine en entreprise

## Matières enseignées



- Culture générale et expression
- Anglais
- Espagnol
- Culture, économique, juridique et managériale
- Optimisation des processus administratifs
- Gestion de projet
- Ressources Humaines

## Coefficients et modalités de l'examen

MATIÈRES	Forme	Coefficient
E1 Culture générale et expression	Écrit	3
E21 Langue vivante étrangère A	Écrit et oral	2
E22 Langue vivante étrangère B	Écrit et oral	1
E3 Culture économique, juridique et managériale	Écrit	3
E4 Optimisation des processus administratifs	Oral	4
E5 Gestion de projet	Oral et pratique en CCF	4
E6 Contribution à la gestion des ressources humaines	Écrit	4

## Poursuites d'études



Après votre BTS SAM vous pourrez poursuivre vos études en :

- **Licence à l'université :**  
-AES, Economie et gestion...
- **BUT / Licence pro à l'IUT :**  
-BUT GEA, TC, GACO / Licence pro RH, Adjoint manager...
- **Dans les grandes écoles de management**